

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BELLIGNAT**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
26	26	22

Date de la Convocation
08/02/2024

Date d'affichage
08/02/2024

OBJET
Programme travaux 2024
FORET

Séance du 15 Février 2024 _____

L'an Deux Mil Virgt Quatre _____

Et le Quinze Février _____

A Dix Huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, en Mairie, sous la présidence de **Mme PITTION Veronique, 1^{ère} Adjointe**

Présents : PITTION V. - MILLET D. - GULLAUBERZ C. - VINCENT B. -- NIOGRET C. -
PARMALLAND E. - BUFFAUT C. -- COLOMBET M. -- CERQUEIRA C. -- FRATTER M. -
BOURGEON A. - KLIC D. - RHODET F. - PERDRIX T. -- DE MATOS C. - BARBIER M. --
MOREIRA J. - LADRE R.

Absents : Y. OZDEMIR - C. ARMETTA -- J. PARIS-CADET A. - A. GROSSIORD --
HASSOUN K

Procuration est donnée par V. RAVET à V. PITTION

Procuration est donnée par H. PICHON à C. NIOGRET

Procuration est donnée par P. BARBERIS à B. VINCENT

Procuration est donnée par C. BOURDONNAY à D. MILLET

Secrétaire de Séance : C. NIOGRET

Rapporteur : D. MILLET

Monsieur Daniel MILLET soumet au Conseil Municipal les propositions formulées par ONF relatives aux travaux à effectuer en forêt sur l'année 2024.

Maintenance du domaine (fonctionnement)

Entretien parcellaire et limites de parcelles 13 et 23 (2.4 kms)

Prix HT en €

2 340.00

Entretien sylvicoles - Dégagement manuel

- Parcelle 25u et 31 sur 3ha 25 (plan relance 2021) 2 394.00
- Parcelle 31 (Oyo pour tous) sur 1ha00 860.00
- Protection contre le gibier :
- 175 protections individuelles parcelle 20 370.00

3 624.00

Monsieur MILLET propose par ailleurs que la Commune se positionne pour France 2030 et sollicite ONF sur le montage du dossier.

Assistance et montage du dossier France relance 2030, pour plantations/dégagements 2025 à 2028

1 800.00 €

Enrichissement par plantation en grands placeaux

Soit un total de travaux en fonctionnement de

7 764.00 €

Monsieur MILLET propose d'accepter ce programme de travaux « de base » qui pourrait être complété ensuite par des projets d'investissements spécifiques.

LE CONSEIL après avoir délibéré, à l'unanimité

ACCEPTE le programme de travaux présenté

DONNE tous pouvoirs à Madame le Maire pour signer les documents s'y rapportant.

Le Secrétaire de Séance

C. NIOGRET



Suivent les signatures

(Pour copie conforme)

Le Maire,



V. RAVET